



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



22095991

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

01 AOUT 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : 0437 347 363

Nom

(en entier) : **THY MARCINELLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **rue de l'Acier 1 - 6000 Charleroi****Objet de l'acte : MODIFICATIONS DES POUVOIRS**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2022

Les Administrateurs passent à l'examen des points à l'ordre du jour et prennent les décisions suivantes, chacune à l'unanimité.

1. Modifications de pouvoirs

Suite à l'engagement de Mr Donvito Giovanni en qualité de Directeur du site, le Conseil décide de modifier de la façon suivante les pouvoirs conférés aux points ci-dessous des décisions prises en sa séance du 13 juin 2022 avec effet ce jour :

1.1. Modifications du point 2.2 :

a) Le Conseil décide de déléguer à partir de ce jour à la compétence exclusive de Monsieur David Valenti, agissant seul, qui accepte, tous les pouvoirs de gestion et de contrôle dans les domaines du personnel et de la représentation au Comité d'entreprise.

b) Le Conseil décide de délégué à partir de ce jour à la compétence exclusive de Monsieur Donvito Giovanni, agissant seul, qui accepte, tous les pouvoirs de gestion et de contrôle dans les domaines suivants :

- Environnement et écologie.
- Sécurité et hygiène sur le lieu de travail.
- Représentation au CPPT.

1.2. Modifications du point 2.3 :

Le Conseil décide de déléguer à partir de ce jour à la compétence exclusive de Monsieur Donvito Giovanni, agissant seul, qui accepte, tous les pouvoirs de gestion et de contrôle dans les domaines de la direction technique de l'outil de production.

1.3. Modifications du point 2.4 :

Le Conseil, en application de l'article 18 littera b) des statuts, confère à partir de ce jour les pouvoirs ci-dessous, aux personnes suivantes, agissant conjointement, deux à deux, qui acceptent :

- ☐ Madame Ingrid Duvivier, mandataire spécial,
- ☐ Monsieur Donvito Giovanni, mandataire spécial,
- ☐ Monsieur David Valenti, Administrateur,
- ☐ Monsieur Angelo Ippoliti, Administrateur,

- Recevoir et signer le courrier.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge

-Engager et licencier le personnel.

-Exiger toute somme due à la société par qui que ce soit et à quelque titre que ce soit en particulier percevoir toutes valeurs postales et télégraphiques, bons, chèques et assignations de toute espèce et de quelque montant que ce soit, en ce compris des mandats sur le Trésor, sur la Caisse des Dépôts et Consignations, sur les bureaux des douanes et les receveurs des Finances et toutes espèces de caisses publiques ou privées.

-Délivrer toutes quittances d'encaissement et décharges dans les formes requises, exonérant les débiteurs de chacune et de toute leur responsabilité.

-Exécuter tout acte et opération auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, des receveurs des Finances, des douanes, des postes et télégraphe, des chemins de fer, des entreprises de transport, et en général, d'effectuer des retraits et des expéditions de marchandises, valeurs et plis, lettres recommandées et chargées, constituer des cautionnements, consentir des obligations et des libérations de quelque sorte que ce soit.

-Initier des actions administratives à quelque degré et à quelque instance que ce soit, nommer des avocats et autres mandataires.

-Représenter la société devant toute autorité politique, militaire, fiscale et syndicale.

-Conclure des contrats dans la limite de l'administration journalière, notamment des contrats d'assurance, de location, de distribution, de concession et d'adjudication, également avec les administrations publiques.

1.4. Modifications du point 2.5 :

Le Conseil, en application de l'article 18 littéra b) des statuts, confère à partir de ce jour, les pouvoirs bancaires ci-dessous, aux personnes suivantes agissant conjointement deux à deux qui acceptent :

- ☐ Monsieur David Valenti, Administrateur,
- ☐ Monsieur Angelo Ippoliti, Administrateur,
- ☐ Monsieur Dorvito Giovanni, mandataire spécial,
- ☐ Madame Ingrid Duvivier, mandataire spécial :

« Exécuter les opérations normales de banque (notamment paiements, retraits, virements, transferts, dépôts de tous mandats, de valeurs postales, de bons, de chèques et d'assignations, de toute espèce et de quelque montant que ce soit) ainsi qu'émettre des chèques sur les comptes courants de la société ouverts auprès de quelque banque que ce soit ou institution de crédit, également à découvert, jusqu'à concurrence des crédits accordés à la même société, faire des prélèvements bancaires, émettre des traites sur les clients, accepter des traites émises sur la société, ouvrir des coffres-forts et disposer de leur contenu, endosser pour encaissement, virement sur le compte et en paiement, protester et quitancer des effets et des titres à ordre ».

1.5. Les délégations conférées aux points 1.1. à 1.4. ci-dessus sont exercées à titre gratuit.

Pouvoirs d'exécution

L'Assemblée, à l'unanimité, confère tous pouvoirs, avec pouvoir de substitution, à toute personne disposant des pouvoirs de gestion journalière ainsi qu'à Monsieur David VALENTI et à Madame Ingrid DUUVIER, chacun d'eux pouvant agir séparément, de même qu'à Monsieur Michel COMBLIN représentant la société « BDO Experts-Comptables et Conseillers Fiscaux – BCE 0438.475.137 », pour exécuter les présentes résolutions, faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités et démarches qui pourraient résulter des décisions qui précèdent, notamment auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, des guichets d'entreprises, du greffe du tribunal de l'entreprise, des services de l'administration sociale, fiscale ou de toutes autres administrations et les publier.

Pour extrait conforme

Michel Comblin
Mandataire